

L'équipe de direction
aux Représentants légaux des élèves

Metz, le 3 avril 2021

OBJET : Réactivation de l'enseignement à distance, à compter du mardi 6 avril 2021

Madame, Monsieur,

Le 31 mars, dans son allocution précisant les mesures prises pour réduire les contaminations au coronavirus et ses variants, le Président de la République a annoncé la modification du calendrier scolaire et la réactivation de l'enseignement à distance pour tous les élèves de la métropole.

Si durant les 4 semaines à venir, les élèves seront tenus éloigné(e)s de leur établissement scolaire, ils et elles ne seront en vacances que du 10 avril au 25 avril. **La semaine à venir, dès mardi, puis du 26 au 30 avril, vos enfants ainsi que tous les élèves de la métropole mèneront leur scolarité en distanciel.**

Vous le savez, il est **difficile pour des adolescent(e)s de s'astreindre au travail scolaire**, nécessaire à leur réussite, **alors qu'ils et elles ne sont pas dans le cadre du lycée**. C'est pourquoi **durant les semaines de scolarité en distanciel**, plus encore que d'habitude, **vos enfants, nos élèves, ont besoin que vous, leurs parents, et nous, les équipes du lycée, les accompagnions dans leur travail scolaire.**

Comment ?

- **De votre côté**, vous aurez, comme d'habitude, accès :
 - à l'emploi du temps scolaire de votre enfant par le logiciel Pronote,
 - au travail donné par les professeurs sur "Mon bureau Numérique",vous permettant ainsi de **voir si votre enfant éprouve des difficultés à mener sa scolarité en distanciel**.
Si vous rencontrez des problèmes de connexion (notamment, si vous n'avez pas mis en œuvre les consignes données pour la création des codes « Educonnect »), n'hésitez pas à nous contacter.
- **De notre côté**,
 - Les professeurs**
 - déposeront sur "Mon Bureau Numérique" des cours, des exercices,
 - renseigneront régulièrement le **cahier de texte pour vous permettre ainsi qu'à vos enfants, d'être au clair sur le travail** qu'ils ont à réaliser,
 - pourront donner rendez-vous aux élèves pour des **séances de classes virtuelles**.

L'ensemble des équipes du lycée (enseignants, CPE, assistante sociale et infirmière, services administratifs et de gestion, direction) sont mobilisées pour **vous accompagner**, élèves comme parents, dans les **difficultés que vous pourriez rencontrer et qui contrarieraient le bon déroulement de la scolarité** de chacun (**problème matériel** gênant les échanges de leçons et devoirs, **difficultés sociales, relationnelles ou de santé...**

La semaine prochaine, puis du 26 avril au 30 avril, vous pouvez, comme d'habitude, **contacter** l'ensemble des services du lycée **par téléphone** (de 8h00 à 17h30 au **03 87 65 42 15**) ou **par mail** (ce.0570061@ac-nancy-metz.fr).

Vous assurant de la disponibilité de l'ensemble des services du lycée durant les périodes d'enseignement en distanciel, je vous adresse, au nom de l'ensemble des personnels, mes sincères salutations.

Pour l'équipe de direction

Philippe Duchesne
proviseur du LP ALAIN-FOURNIER - METZ